

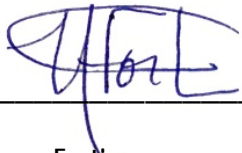
AVIS PUBLIC

Séance du conseil de septembre

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 16 septembre 2025, à 16 h 30, aura lieu à la même date mais à **14 h 30 au 10, Chemin Delangis à Saint-Paul (hôtel de ville).**

Donné à Joliette, le 4 août 2025.

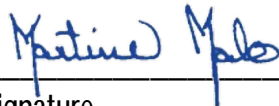


Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Martine Malo, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Nom Poste
de la municipalité ou de la ville de Sainte-Mélanie, certifie avoir publié
l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le
11 août 2025 entre 9 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 août 2025



Signature